



La Commune de Valgorge recrute un Agent Technique

Missions principales :

- Ménage école

Le travail est organisé de la façon suivante :

- 2h30 par jour sur 4 jours durant la période scolaire pour le ménage quotidien à l'école
- Plus forfait de 12 heures durant chaque période de vacances scolaires pour un ménage de fond.

Contrat :

Contrat à/c du 01/01/2024 (durée 1 an)

Contrat de 0,3 ETP - le temps de travail est annualisé sur l'année. L'agent bénéficie de tous les WE et du mercredi et de la quasi-totalité des congés scolaires.

Le temps de travail effectif sur les semaines travaillées est de 10 heures durant les périodes scolaires.

Ce poste est susceptible d'évolution en termes de temps et de missions.

Dans ce contexte, le candidat devra pouvoir mettre en avant des compétences ou expérience en matière d'accueil et accompagnement du public, de travaux techniques et/ou espaces verts.

Profil :

L'agent devra être autonome, rigoureux et avoir le sens de l'organisation.

Il (elle) devra faire preuve de capacités d'initiatives et de décisions.

Il (elle) devra avoir le sens de l'accueil, des capacités d'écoute et le sens des responsabilités.

Il (elle) devra avoir des capacités à travailler en équipe.

Rémunération

Contractuel, l'agent sera classé comme agent technique catégorie C, échelon 9 indice brut 376, majoré 346.

Il (elle) bénéficiera d'une rémunération de 529,45 € brut/mois hors primes.

Candidature :

Les candidatures (CV + lettre) sont à adresser à

didier.mazille@valgorge.fr

Date limite de candidature le 3 décembre 2023